

Perpignan, le 26 AVR. 2024

Direction départementale
des services d'incendie et de secours

Affaire suivie par : colonel hors classe Eric BELGIOÏNO

☎ : 04.68.63.78.06

@ : cabinet.direction@sdis66.fr

Le directeur départemental
des services d'incendie et de secours
Chef du corps départemental

à

M. Samuel MOLI
Maire
Hôtel de ville
66690 SAINT ANDRE

Objet : Votre mail du 15 avril 2024

Monsieur le maire,

Dans votre mail du 15 avril 2024, vous sollicitez l'expertise du SDIS 66 concernant une plantation de paulownias afin de lutter contre la prolifération de conifères, ronciers et fougères, hautement combustibles.

D'un point de vue technique « feux de forêts et d'espaces naturels », je pense que cette essence d'arbre n'élèvera pas le risque incendie sur la zone concernée voir même permettra de le limiter.

En effet, le paulownia est un arbre provenant de Chine et de Corée. Il est connu pour ses capacités importantes d'absorption de CO2 et pour sa faible teneur en humidité en raison de sa quantité de résine très basse. De plus, son bois est dense ce qui rend sa combustibilité quasiment nulle.

Un autre aspect très intéressant de cette essence demeure dans le fait que son bois n'est pas attaqué par les termites et donc peu soumis au dépérissement, ce qui dans le contexte actuel peut être intéressant car dans certains secteurs les bois morts représentent entre 30 et 40% et favorisent donc la combustion.

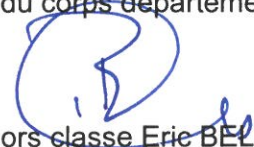
Toutefois, il serait préférable d'attendre également l'analyse de l'ONF qui vous indiquera les impacts environnementaux de l'implantation d'une telle espèce dans un milieu différent et extérieur au sien.

Je me permets également de vous rappeler que cette plantation n'enlève en rien, les obligations légales de débroussaillage aux abords des bâtis.

Espérant avoir répondu à votre questionnement, je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous.

Le directeur départemental
des services d'incendie et de secours
Chef du corps départemental


Colonel hors classe Eric BELGIOÏNO

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

1, rue du Lieutenant Gourbault – BP 19935 – 66962 Perpignan cedex 09 - Standard : 04.68.63.78.18

Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle au Directeur départemental des services d'incendie et de secours